

Mercredi, 07 avril 2004

**Marche du Souvenir et
Soirée de la Mémoire**

19h00 : Marche du Souvenir
De la Place Royale jusqu'au Palais de Justice
(Place Poelart)

20h00 : Départ vers le Centre culturel d'Auderghem
Boulevard du Souverain, 183
1160 Bruxelles

Accès : Métro - Station Hermann Debroux
Bus 34 et 96, arrêt Hermann Debroux

21h00 : Soirée de la Mémoire
Au Centre culturel d'Auderghem

Allocution d'ouverture, par Dr Placide Kalisa,
Président d'IBUKA

Messages de solidarité

Témoignage d'un survivant du génocide des Tutsi

Témoignage de Major Stefan Stec, MINUAR

Chants et poèmes de circonstance

00h00 : Veillée et projection de films documentaires

Avec le soutien de :

Ministère de la Justice,
Communauté Wallonie-Bruxelles,
Université libre de Bruxelles,
Ambassade du Rwanda à Bruxelles,
CGRI,
COCOF,
Service de l'Education permanente - Direction
générale de la Culture,
Artistes rwandais,
Troupes Ihanika, Amarebe, Amaliza et Ibirezi
Associations Gwiza et Amahoro,
RésistanceS,
Oxfam-Solidarité,
CNCD,
Communes d'Auderghem, Woluwe-Saint-Pierre,
Krainem, Ottignies-Louvain-la-Neuve

Ainsi que les autres organisations et personnalités
qui ont marqué leur solidarité.

IBUKA-Mémoire et Justice est une association sans but
lucratif fondée en août 1994, regroupant les survivants du
génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en 1994, les
proches des victimes ainsi que toutes les personnes
soucieuses de la mémoire des victimes et du sort des
rescapés de ce génocide.

Vous pouvez soutenir ses actions en faisant un don sur le
compte : 001-1549394-89

IBUKA - Mémoire et Justice asbl
Rue de la Prévoyance, 58
1000 Bruxelles
Tél/Fax : +32 (0)2 513 21 44
Email : info@ibuka.net
Website : www.ibuka.net

Avec le haut patronnage de :

Madame Laurette Onkelinx,
Vice-Première Ministre et Ministre de la Justice

Monsieur Hervé Hasquin,
Ministre-Président de la Communauté Wallonie-Bruxelles

Monsieur Didier Gosuin,
Ministre bruxellois de l'Environnement

Monsieur Pierre de Maret,
Recteur de l'Université libre de Bruxelles

Monsieur Alain Destexhe, sénateur
Monsieur Pierre Galand, sénateur
Monsieur Philippe Mahoux, sénateur
Monsieur Eric David, professeur
Monsieur Jean-Philippe Schreiber, professeur
Monsieur Maxime Steinberg, professeur
Madame Simone Susskind,
docteur "honoris causa" de l'ULB

**10^e Commémoration du
Génocide des Tutsi
commis au Rwanda en 1994**

**RWANDA
IBUKA**

*N'oubliez pas que cela fut,
Non, ne l'oubliez pas:
Gravez ces mots dans votre coeur.
Pensez-y chez vous, dans la rue,
En vous couchant, en vous levant;
Répétez-les à vos enfants.
Ou que votre maison s'écroule,
Que la maladie vous accable,
Que vos enfants se détournent de vous.*

Primo Levi, Si c'est un homme.

1994-2004. Cela fait déjà dix ans qu'au Rwanda, en cent jours seulement, plus d'un million de personnes (hommes, femmes, bébés, enfants, personnes âgées, sans aucune distinction) ont été massacrées sur l'ensemble du territoire du pays pour la simple raison qu'ils sont Tutsi. Pour d'autres motifs, soit d'opposition politique, soit de refus de collaborer aux crimes, soit d'assimilation aux Tutsi, d'autres rwandais ainsi que des étrangers (belges notamment) furent assassinés.

Le génocide des Tutsis au Rwanda a été le dernier génocide du XX^{ème} siècle. Planifié de longue date et organisé essentiellement sous les ordres du "Hutu Power", ce crime des crimes contre l'Humanité se déroula à l'ombre de la diplomatie internationale et sur fond de guerre d'influence hégémonique entre pays occidentaux qui perdure, du reste, jusqu'aujourd'hui dans la région des Grands Lacs Africains.

Certains de ces pays, tels que la Belgique et les Etats-Unis, ainsi que l'ONU ont reconnu en partie leur part de responsabilité dans le génocide des Tutsi ou, dans le cas de la France notamment, cette responsabilité a été mise en évidence par des enquêtes indépendantes. Néanmoins, très peu d'actions concrètes de réparation sont entreprises en faveur des victimes survivantes qui continuent à faire face aux conséquences multiples et multifformes du génocide, aux discours négationnistes banalisant la gravité du crime, aux tentatives d'occultation de la réalité des horreurs qu'elles ont vécues ainsi qu'aux nombreuses attaques de culpabilisation des victimes par ceux-là mêmes qui ont perpétré le génocide des Tutsi et veulent le faire oublier et en effacer les traces.

C'est pourquoi il est impératif d'entretenir la flamme de la mémoire du génocide des Tutsi pour rappeler à l'Humanité que, malgré les bonnes résolutions et les discours qui ont suivi les génocides des Arméniens et des Juifs, il y eut un autre génocide. Il est primordial, pour éduquer les générations futures au respect de la vie humaine, d'entretenir cette mémoire et d'élaborer les moyens adéquats de répression et de prévention contre toute tentative de génocide ou d'acte génocidaire.

IBUKA apporte sa contribution à cette construction de la mémoire à travers les activités de la 10^e commémoration auxquelles elle vous convie.

Vendredi, 19 mars 2004 : Conférence-Débat

Thème : Dix ans après, le point sur les responsabilités de la communauté internationale dans le génocide des Tutsi commis au Rwanda en 1994.

Lieu : Salle du Congrès, Maison des Parlementaires
Rue de Louvain, 21
1000 Bruxelles

Accès : Métro, arrêts Arts-Loi, Madou ou Parc
PAF : 10 EUR (matériel de conférence, lunch)

Programme :

9h00 : Accueil

9h20 : Allocution d'ouverture, par **Albert Gakumba Hangu**, coordinateur de la Dixième Commémoration.

9h30 - 11h00 : Première partie

Alain Destexhe, sénateur.

Introduction du thème du jour avec un exposé sur "Genèse et enjeux de la mise en place de la Commission Rwanda"

Eric David, professeur de Droit international à l'Université libre de Bruxelles.

Les responsabilités pénales internationales : le cas particulier de la commission des réclamations dans le cadre de la MINUAR.

Major Stefan Stec, Humanitarian Assistance Officer de la MINUAR pendant le génocide.

L'échec des plans d'assistance humanitaire proposés par la MINUAR pendant le génocide.

Intervention de **Son Excellence Mr Emmanuel Kayitana Imanzi**, ambassadeur du Rwanda à Bruxelles.

Intervention de **Dr V.E. Djomatchoua-Toko**, représentant de l'Union Africaine.

11h15 : Débat

12h30 : Déjeuner

14h00-15h30 : Deuxième partie

Philippe Mahoux, sénateur.

Conclusions de la Commission Rwanda : responsabilités et implications belges.

Pierre Galand, sénateur.

Les financements du génocide : complicité ou faute grave ?

Placide Kalisa, président d'IBUKA.

Appel à la communauté internationale dix ans après le génocide des Tutsi au Rwanda : le point de vue des victimes.

Intervention de **Gerald Caplan**, rapporteur de la Commission d'enquête de l'OUA sur le génocide des Tutsi. (à confirmer).

15h45 : Débat.

16h45 : Conclusions et recommandations, par

Dr Joseph Mucumbitsi, membre du comité de coordination de la Dixième Commémoration.

17h00 : Clôture

Pour la conférence du 19 mars 2004, réservation obligatoire avant le 18 mars 2004 au 02/513.21.44 ou info@ibuka.net

Samedi, 20 mars 2004 : Conférence-Débat

Lieu : Salle Dupreel
ULB-Campus du Solbosch, Bâtiment S
Avenue Jeanne, 44
1050 Bruxelles

Accès : Bus 71, Trams 93 et 94, arrêt Jeanne
PAF : 5 EUR

Programme :

9h00 : Accueil

9h20 : Mot d'ouverture de Monsieur **Pierre de Maret**, Recteur de l'Université libre de Bruxelles.

9h30 - 11h00 : Première partie : **Les racines des génocides**

Jean-Philippe Schreiber, historien, professeur à l'Université libre de Bruxelles

Introduction du thème et présidence de la séance.

Yves Ternon, historien et auteur de plusieurs ouvrages sur les génocides.

De la conception à l'exécution du crime des crimes: histoire comparée des génocides du 20^e siècle.

Josias Semujanga, professeur à l'Université de Western Ontario (Canada) et à l'Université Nationale du Rwanda.

Les récits fondateurs de l'idéologie qui a conduit au génocide des Tutsi.

José Kagabo, historien, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales à Paris (France).

Le procès dit des médias.

Témoignages de rescapés du génocide des Tutsi :

Vivre et survivre au milieu de ses bourreaux.

11h15 : Débat

12h30 : Déjeuner

14h00-15h30 : Deuxième partie : **D'un procès à un autre, comment le crime de génocide est-il jugé?**

André-Martin Karongozi, juriste (Masters -LLM- in International Law), membre du Conseil d'Administration d'IBUKA.

Introduction du thème avec un exposé sur "Le droit à l'existence dans le cadre de la Convention sur le génocide".

William Schabas, Director of the Irish Centre for Human Rights and holder of the chair in Human Rights Law at the National University of Ireland, Galway.

Eichmann à Jerusalem, Karamira à Kigali, Mugesera à Montreal.

Maxime Steinberg, historien, professeur associé à l'Institut d'Etudes du Judaïsme, Université libre de Bruxelles.

Les procès Akayezu (TPIR) et du général Kistic(TPIY).

15h45 : Débat.

17h00 : Conclusions et séance de clôture